

SEANCE ORDINAIRE du 12 juillet 2017

L'an deux mil dix sept et le douze juillet à dix huit heures, le conseil municipal dûment convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Régis BOURELLY, Maire.

Présents : Mrs Yvan LAGET, Yvan VALMALLE, Claude UNTERSINGER, Jean-Jacques GUITTARD. Mmes Caroline VICINI, Isabelle MONTET.

Absents : Mrs Gilbert BLANC (procuration à Jean-Jacques GUITTARD), Bernard MOLHERAC (procuration à Yvan LAGET, Jean-Claude NAUD (procuration à Régis BOURELLY), Mme Camille HALUT (procuration à Isabelle MONTET).

Mr le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière séance.

Voté à 7 voix pour : Mrs Laget, Valmalle, Untersinger, Bourelly, Molh rac (procuration   Yvan Laget), Naud (procuration   R gis Bourelly), Mme Vicini et 4 abstentions : Mrs Guittard, Blanc (procuration   Jean-Jacques Guittard) Mmes Montet, Halut (procuration   Isabelle Montet).

Mr Jean-Jacques GUITTARD pr cise qu'il n'a pas vot  contre mais qu'il s'est abstenu lors du vote concernant l'achat du terrain.

RESULTAT APPEL D'OFFRES UNITE DE TRAITEMENT DE TOURGUEILLE

Mr Magnanelli repr sentant le cabinet d' tudes AMEVIA INGENIERIE, ma tre d' uvre pour les travaux de l'unit  de traitement de l'arsenic explique au conseil municipal le rapport d'analyse des offres.

L'entreprise EPUR a fait une offre de 180 000  HT

L'entreprise ANDRE a fait une offre de 195 163.00  HT.

Apr s analyse il s'av re que le groupement ANDRE/CANONGE ne r pond pas aux exigences de l'arr t  pr fectoral, l'entreprise EPUR r pond dans sa totalit  aux exigences de l'arr t  pr fectoral et assure un fonctionnement de qualit .

Apr s toutes les explications donn es par le ma tre d' uvre, Mr le Maire propose au conseil municipal de voter.

Le conseil municipal d cide   l'unanimit  de voter pour l'entreprise EPUR.

CONVENTION DE PASSAGE AVEC Mr CHRISTIAN MARTIN

Mr le Maire propose au conseil municipal d' tablir une convention de passage avec Mr Christian Martin afin de faciliter l'acc s pour les travaux de l'unit  de traitement.

Apr s discussion, le conseil municipal accepte   l'unanimit  d' tablir la convention de passage.



PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE BOUTONNET : demande de subvention

Mr le Maire présente au conseil municipal l'avant projet pour les travaux de la rue de Boutonnet.

Le montant des travaux s'élèvent à 127 515€ HT soit 153 018.00€ TTC et se décompose comme suit :

- Travaux préparatoires : 5 600€ HT soit 6 720€ TTC
- Voirie : 34 576€ HT soit 41 494€ TTC
- Eaux pluviales : 11 161€ HT soit 13 393.20€ TTC
- Eaux usées : 37 178€ HT soit 44 613.60€ TTC
- Eau potable : 39 000€ HT soit 46 800€ TTC

Mr le Maire propose au conseil municipal de déposer des dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'Agence de l'eau.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de déposer les demandes de subventions.

RENTREE SCOLAIRE 2017/2018 : passage au 4 jours

Lors de la réunion du conseil d'école du 20 juin et en accord avec les élus de la vallée il a été décidé de revenir à la semaine des 4 jours.

Mr le Maire donne lecture d'un courrier commun avec la mairie de Saumane et des Plantiers envoyé à l'inspection académique.

Mr Yvan Valmalle demande la possibilité d'avoir un banc au Pont de l'Elze.

Mr Yvan Valmalle demande s'il serait possible de mettre à disposition une salle afin de ranger les archives du groupement forestier.

FIN DE SEANCE : 19h15

 CERTIFIÉ CONFORME  
2017

le 6/08/17



Mr Yvan LAGET

Mr Gilbert BLANC

Mr Bernard MOLHERAC

Mr Claude UNTERSINGER

Mme Caroline VICINI

Mme Isabelle MONTET

Mr Jean-Claude NAUD

Mr Jean-Jacques GUITTARD

Mr Yvan VALMALLE

Mme Camille HALUT

Mr Régis BOURELLY



1661917

